



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 30 avril 2017

Alerte météorologique de niveau ORANGE pour orages

Météo France a placé le département de la Charente **en vigilance ORANGE** le dimanche 30 avril 2017 entre 14h et 22h **pour un phénomène orageux**

La perturbation orageuse abordera les côtes à la mi-journée puis s'enfoncera rapidement vers l'intérieur des terres en voyant son activité se renforcer. Des orages parfois violents avec des rafales de vent pouvant dépasser 100 km/h, des chutes de grêle et des averses de forte intensité sont attendus sur le département.

Des dégâts importants sont possibles sur les habitations, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires. Des chutes d'arbre sont possibles suite aux rafales de vent ou des départs de feux en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Des inondations de caves et points bas peuvent également se produire.

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution.

La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau, en particulier dans les secteurs boisés et les transports ferroviaires peuvent également être affectés.

Les mesures suivantes ont d'ores et déjà été prises :

-Les maires ont été alertés à 08h50 et il leur a été demandé de prendre toute mesure pour notamment interdire les manifestations de plein air prévues dans leur commune, évacuer les chapiteaux, prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air

La Préfecture de la Charente engage chacun à la plus grande prudence et à respecter les consignes de sécurité.

Rappel aux usagers concernant les orages en alerte orange :

Dans la mesure du possible

- Restez chez vous. Ne vous promenez pas en forêt
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales et des services de l'État.

En cas d'obligation de déplacement

- Limitez-vous aux déplacements indispensables en évitant, de préférence, les secteurs forestiers.
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Plus d'informations sur le site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>